

ANNEXE 2 AU RC - DAF_2026_000715
CADRE DE REPONSE

OBJET DE LA PROCEDURE : Prestations de collecte et de transport d'Eau à destination De la Consommation Humaine (EDCH) au profit de la Formation Opérationnelle de Surveillance et d'Information Territoriale (FOSIT) Méditerranée - sémaphore BEC DE L'AIGLE, organisme soutenu par le Groupement de soutien commissariat (GSC) de Marseille

Chaque soumissionnaire renseigne le cadre de réponse ci-après.

Ce document est contractuel. Il engage donc le soumissionnaire pour l'exécution des prestations.

Le cadre de réponse sert également à juger le critère C2 « Note Technique ».

Ce document étant contractuel, la société doit apporter la preuve aux réponses fournies sur simple demande de l'administration.

Dans le cas contraire celui-ci s'expose à l'application de pénalités décrites à l'article 10.8 du cahier des clauses particulières.

Conformément à l'article 5.1 du règlement de la consultation, le candidat renseigne l'item ci-après.

Les réponses apportées doivent **être précises et concises** pour juger l'offre par rapport au critère C2 « Note Technique » (cf. article 5.4 du règlement de la consultation – *Critères d'attribution des offres*, pour connaître les modalités de calcul).

C2 – Note TECHNIQUE :

Le critère Technique est apprécié au regard des éléments développés ci-après par la société (ou mémoire technique, le cas échéant, avec renvoi sur ce document des pages concernées) :

Dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre :

- **Décrire le protocole/mode opératoire visant à garantir la bonne exécution des prestations de nettoyage et de désinfection des citernes et équipements de pompage pour assurer la qualité et la non-contamination de l'EDCH transportée (10 pts maximum) :**
 - La liste et caractéristiques des produits utilisés (2 points) :
.....
.....
.....
 - Les procédures de rinçage et de neutralisation des agents désinfectants (2 points) :
.....
.....
.....
 - La périodicité des opérations de nettoyage complet (suivi et traçabilité) (3 points) :
.....
.....
.....
 - Les modalités d'autocontrôle (test de chlore résiduel, analyses bactériologiques de surface, fréquence...) (3 points) :
.....
.....
.....